

COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA

PROCURATION

A renvoyer, complété, paraphé sur chaque page et signé, au plus tard le 4 octobre 2012, par courrier à l'attention de Monsieur Jacques Ninanne, Directeur Financier et Administratif, avenue Herrmann-Debroux 40-42 à 1160 Auderghem.

Si actionnaire personne physique :

Le/la soussigné(e) ¹

Domicilié(e) à

.....

Si actionnaire personne morale :

La soussignée ²

Dont le siège social est situé à

.....

propriétaire de actions de la
SA COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE

désigne, par la présente, Mr/Mme
en qualité de mandataire³,

aux effets de le/la représenter à **l'assemblée générale spéciale des actionnaires** de la SA COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE qui se tiendra au siège de la société à 1160 Bruxelles, avenue Herrmann-Debroux 40-42, le **10 octobre 2012 à 15 heures**, prendre part aux délibérations et voter sur tous les points de l'ordre du jour ci-après, ainsi que de signer tous documents y relatifs.

Dans l'hypothèse où la présente procuration est renvoyée à la société avant le 4 octobre 2012 et qu'un ou plusieurs actionnaires ont requis l'inscription de nouveaux sujets à l'ordre du jour et/ou de nouvelles propositions de décisions ⁴:

- Le/la soussigné(e) donne mandat au mandataire pour voter sur les nouveaux sujets et sur les sujets pour lesquels des nouvelles propositions de décisions ont été portées à l'ordre du jour.
- Le/la soussigné(e) donne mandat au mandataire pour voter sur les sujets pour lesquels des nouvelles propositions de décisions ont été portées à l'ordre du jour mais lui demande de s'abstenir pour les nouveaux sujets portés à l'ordre du jour.
- Le/la soussigné(e) donne mandat au mandataire pour voter sur les nouveaux sujets portés à l'ordre du jour mais lui demande de s'abstenir pour les sujets pour lesquels une nouvelle proposition de décision a été formulée.
- Le/la soussigné(e) demande au mandataire de s'abstenir pour les nouveaux sujets portés à l'ordre du jour ainsi que pour les sujets pour lesquels une nouvelle proposition de décision a été portée à l'ordre du jour.

¹ Nom et prénom

² Dénomination sociale complète

³ Veuillez noter que sauf exceptions, conformément à l'article 27 des statuts, chaque actionnaire ne peut désigner qu'un seul mandataire

⁴ Veuillez cocher UNE des cases

Ordre du jour :

1. Approbation de la clause de changement de contrôle contenue dans le prospectus relatif à l'emprunt obligataire du 29 mai 2012

Proposition de décision :

Proposition d'approuver, et pour autant que de besoin, de ratifier, conformément à l'article 556 du Code des sociétés, la clause de changement de contrôle reprise dans le prospectus du 29 mai 2012 relatif à l'émission par CFE d'obligations venant à échéance le 21 juin 2018, aux termes de laquelle, en cas de changement de contrôle tel que celui-ci est défini dans ledit prospectus, chaque obligataire pourra demander, dans les conditions reprises dans le prospectus, le remboursement anticipé de la totalité ou d'une partie des obligations dont il est propriétaire.

Fait à, le 2012

5

Signature

⁵ Faire précéder la signature de la mention "**Bon pour pouvoir**"